



Almayrac

Bulletin municipal

n° 57 - Août 2024



Almayrac est l'une des 31 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).

ALMAYRAC • BLAYE-LES-MINES • CAGNAC-LES-MINES • CARMAUX • COMBEFA • CRESPIN • JOUQUEVIEL
LABASTIDE-GABAUSSE • LE GARRIC • LE SÉGUR • MAILHOC • MILHAVET • MIRANDOL-BOURGNOUNAC
MONESTIÉS • MONTAURIOL • MONTIRAT • MOULARÈS • PAMPÉLONNE • ROSIÈRES • SAINT-BENOIT-DE-
CARMAUX • SAINT-CHRISTOPHE • SAINT-JEAN-DE-MARCEL • SAINTE-CROIX • SAINTE-GEMME • TAÏX
TANUS • TRÉBAN • TRÉVIEN • VALDÉRIÈS • VILLENEUVE-SUR-VÈRE • VIRAC

Le mot du Maire

Chères Almayracoises et chers Almayracois,

L'actualité récente, bien perturbante, ne doit pas gâcher la quiétude de notre cher village.

Nous engageons notre projet « Aménagement cœur de village » après avoir reçu des confirmations d'accord de financement.

Ce projet initié en 2021 a bien évolué et se décompose en un triptyque comprenant un bâtiment qui accueillera les nouveaux locaux du Service de Soins Infirmiers A Domicile, un espace d'accueil multifonctionnel (dit Tiers lieu), un hangar technique et un espace extérieur traité en placette de village totalement piétonnière, agréablement arborée et agrémentée d'une aire de jeux pour les enfants et d'un terrain de pétanque.

Nous avons besoin de recréer du lien social, de permettre aux habitants de se rencontrer et d'échanger.

Nous vous présenterons le projet définitif lors d'une réunion publique prévue au mois d'octobre.

Je me permets de vous faire un petit rappel quant aux bonnes pratiques de tri des Ordures Ménagères : même si le tri est bien fait, nous constatons encore que certains d'entre nous déposent des sacs dans les conteneurs jaunes,. Il est impératif de séparer les contenants avant de les poser en vrac dans les conteneurs de Tri.

Profitons de l'été, semble t-il moins caniculaire que les 2 années précédentes, avec son lot de manifestations et de moments à partager en famille, entre amis.



J'espère retrouver un maximum d'entre vous pour la fête d'Almayrac fin août/début septembre.

Je vous souhaite de belles vacances... et de poursuivre sur un très bel été !

Le Maire, Jean-Marc Sengès



*La mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi de 9h à 12h.*

contact@mairie-almayrac.fr

05 63 76 72 18

Site : <https://mairie-almayrac.fr>

CONTACTS ELUS

M. le maire : 06 18 20 41 31

Chantal Cayré : 06 15 80 40 11

Séverine Granier : 06 75 74 01 38

Nicolas Ichard : 07 84 94 91 45

BULLETIN MUNICIPAL D'ALMAYRAC

Directeur de la Publication : Jean-Marc SENGES

Rédaction : Commission Communication | Maquette composition : Service communication 3CS | Illustrations & photos : Mairie, associations, 3CS, Pixabay

Impression : Mairie d'Almayrac - Tirage 180 exemplaires

Budget

Taux

Taxe Foncière bâti : 37.45 % | Taxe Foncière Non Bâti : 78.89 % | Taxe Habitation RS : 9.95%

Principales opérations d'investissement

- Engagement du projet « Aménagement cœur de village » avec la désignation d'un Maître d'œuvre
- Travaux de rénovation sur les logements

- Programme annuel de réfection de la voirie : place de Salveredonde, rue du solhelou, chemin du Rossoul (pour partie), chemin de Bezans (pour partie)
- Réfection des plafonds de l'espace de rangement de la salle polyvalente
- Traitement des allées du cimetière
- 2^e tranche de remplacement des lampes d'éclairage public (portée par le SIERC)

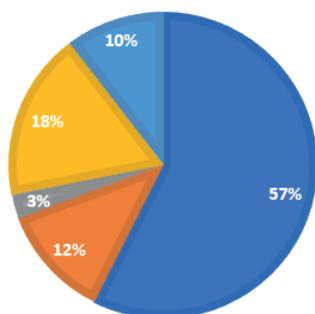
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	339 930,35
Charges de personnel	70 950,00
Attribution de compensation (3CS)	15 000,00
Charges gestion courante + exceptionnelle	105 510,00
Virement à la section d'investissement	61 144,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	592 534,35

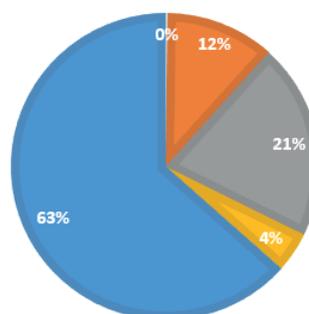
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FCTVA	1 267,94
Dotations forfaitaire	67 700,00
DGF - DSR - Dotations diverses	122 672,00
Produits de gestion courante	25 301,00
Résultat antérieur reporté	375 593,35
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	592 534,29

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



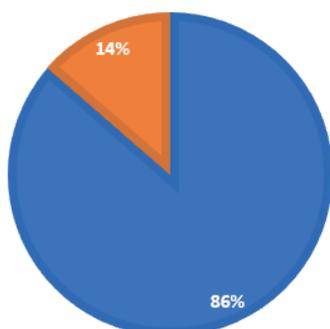
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser + opérations nouvelles	159 386,26
Opérations patrimoniales (voirie)	25 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	184 386,26

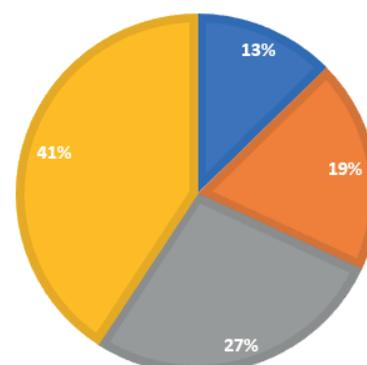
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions + dotations	23 191,47
Solde d'exécution positif + RAR	35 334,79
Opérations patrimoniales	50 000,00
Autofinancement + FCTVA	74 860,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	183 386,26

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Élections européennes

Dimanche 9 juin 2024



Participation : 58.67 %
132 votants
2 bulletins blancs
4 bulletins nuls

- Jordan BARDELLA : 26.98 % - 34 votes
- Raphaël GLUCKSMANN : 22.22 % - 28 votes
- Valérie HAYER : 15.08 % - 19 votes
- Jean LASSALLE : 9.52 % - 12 votes
- Manon AUBRY : 6.35 % - 8 votes
- François-Xavier BELLAMY : 6.35 % - 8 votes
- Léon DEFFONTAINES : 3.97 % - 5 votes
- Marie TOUSSAINT : 3.17 % - 4 votes
- Marion MARÉCHAL : 1.59 % - 2 votes
- Jean Marc GOVERNATORI : 1.59 % - 2 votes
- Hélène THOUY : 0.79 % - 1 vote
- François ASSELINEAU : 0.79 % - 1 vote
- Selma LABIB : 0.79 % - 1 vote
- Guillaume LACROIX : 0.79 % - 1 vote
- Joël ENCONTRE, REG : 0.64% - 1 vote



M. Olivier Balssa, 99 ans, conseiller municipal pendant une quarantaine d'années, vient toujours remplir son devoir de citoyen à Almayrac.

Élections législatives

1^{er} tour : 30 juin 2024



223 inscrits
Participation : 73.54%
Abstention : 26,46
Votes nuls : 4.88%

- Julien BACOU RN : 37.18 % - 58 votes
- Karen ERODI, NFP : 28.85% - 45 votes
- Pierre VERDIER, ENS : 28.85% - 45 votes
- Thierno BAH, LR : 4.49% - 7 votes

2nd tour : 7 juillet 2024



223 inscrits
Participation : 75.78%
Abstention : 24.22%
Votes nuls : 3.61%

- Karen ERODI : 53,42 % - 78 votes
- Julien Bacou : 46,58 % - 68 votes

Recensement à 16 ans

Le recensement national est essentiel dans les 3 mois suivant votre anniversaire. Il doit se faire auprès de la mairie du domicile, sur présentation de sa carte d'identité et du livret de famille. Le recensement fait partie du parcours de citoyenneté obliga-

toire si vous passez des examens scolaires mais aussi le permis de conduire, des concours de la fonction publique, etc.

Il vous permet aussi d'être inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune où vous êtes domicilié.

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



- 1 L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2 Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3 La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Feux de forêt et de végétation

9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en adoptant les bons comportements, il est possible d'éviter les départs de feux, de se protéger et de préserver l'environnement.

Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est d'écraser vos mégots dans un cendrier. En forêt et aux abords des forêts, il est interdit de fumer.

Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de la végétation qui peut s'enflammer.

Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée



de main. Pensez également à débroussailler et à entretenir votre terrain tout au long de l'année.



Pour limiter la population de moustique, supprimez toutes les sources d'eau stagnantes où il pourrait pondre :

- ▶ Vider les coupelles de pots de fleurs (ou mettre du sable)
- ▶ Ranger le matériel de jardinage : brochette, arrosoirs...
- ▶ Ranger les jouets des enfants : bacs à sable...
- ▶ Vider son pluviomètre 1 fois/semaine
- ▶ Vider les gamelles des animaux
- ▶ Entretenir sa pompe de relevage
- ▶ Couvrir les bidons, tonneaux... avec un filet
- ▶ Nettoyer les gouttières et chéneaux
- ▶ Ne pas laisser de cendriers sous la pluie
- ▶ Éliminer tous les déchets pouvant contenir de l'eau
- ▶ Boucher les siphons des éviers extérieurs et fontaines
- ▶ Chlore ou vider les piscines inutilisées
- ▶ Évacuer l'eau qui stagne sur des bâches
- ▶ Vérifier qu'il n'y ait pas de l'eau stagnante sous votre terrasse
- ▶ Sensibiliser ses voisins à la lutte contre les moustiques

MOUSTIQUE-INFO.FR

Téléchargez l'appli Oya Energies !

Vous pouvez télécharger sur smartphone ou tablette l'application OYA Energies. Celle-ci est également accessible en tapant **Oya énergies** depuis la case « recherche » des stores.



Il fait chaud !

Face aux vagues de chaleur, il est important de se protéger et d'adopter dès maintenant les bons réflexes.

- Restez au frais et portez des vêtements légers, amples
- Evitez les sorties aux heures les plus chaudes (11h - 16h)
- Hydratez-vous régulièrement, mangez léger et de façon fractionnée
- Evitez les activités physiques intenses (sport, jardinage, bricolage...)

Un registre nominatif de recensement des personnes fragiles est mis en place par la Commune. L'inscription sur ce registre doit être effectuée auprès de la mairie (formulaire à remplir sur place ou inscription par téléphone).

En cas de déclenchement du plan canicule, vous serez contacté(e) par les personnes en charge afin de vérifier si vous n'êtes pas en situation de danger.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Nuisances sonores

Avec le retour des beaux jours, les tondeuses et autres engins bruyants sont de première utilité pour entretenir son jardin. **Pour rappel, les travaux de bricolage et jardinage à forte intensité sonore sont à effectuer :**

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Déchèteries Trifyl

Les déchèteries Trifyl passent en horaires d'été jusqu'au 31 août.

- **Blaye-les-Mines** : Du lundi au samedi de 7h à 14h
- **La Croix de Mille / Pampelonne** :
Mercredi, vendredi et samedi de 7h à 14h
Jeudi de 7h à 10h
- **Le Ségur** : Mardi et samedi de 7h à 14h
Jeudi de 11h à 14h

JE TRIE SANS EMBOÏTER !

EMBOÏTÉS, LES EMBALLAGES NE PEUVENT PAS ÊTRE RECYCLÉS.

Plus d'info sur TRIFYL.FR

Vous souhaitez des réponses pour
vous ou un proche
vivant avec un handicap ?

**Appelez le
0 800 360 360 ?**
(appel gratuit)

Besoin de soutien dans vos projets,
recherche de solutions et
d'interlocuteurs près de chez vous...
pour toutes vos questions

COMMUNAUTÉ

360

TARN 81



COMMUNAUTÉ

360

TARN 81



Des solutions près de chez vous !

Le 0 800 360 360 vous met en relation
avec les acteurs du handicap du
département du Tarn.

Organisés en « communauté 360 »,
l'ensemble des partenaires du territoire
se coordonne pour construire des
solutions en fonction des besoins.

Un conseiller en parcours assure un
service d'accueil, d'écoute et
d'accompagnement vers les réponses
adaptées à vos situations.

contact81@communaute360.org

POUR LES
AIDANTES ET
LES AIDANTS

*J'accompagne un proche : ENFANT, PARENT, CONJOINT, FRÈRE OU SŒUR...
atteint d'une maladie, d'un handicap ou d'une perte d'autonomie liée à l'âge*



“ Je prends
soin de moi ! ”

**JE TROUVE DE L'ÉCOUTE
ET DU SOUTIEN**

06 02 27 36 26

Muriel FOURNIER
psychologue

Entretien
individuel
avec une
psychologue



À CARMAUX

SUR RENDEZ-VOUS

GRATUIT

Entretien par téléphone
possible en cas de difficultés
de déplacement



Une action menée par le Collectif de Soutien aux Aidants du Carmausin-Ségala dans le cadre du Contrat Local de Santé et financée par la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie

« Au fil du Céret »

Un nouveau chemin de randonnée

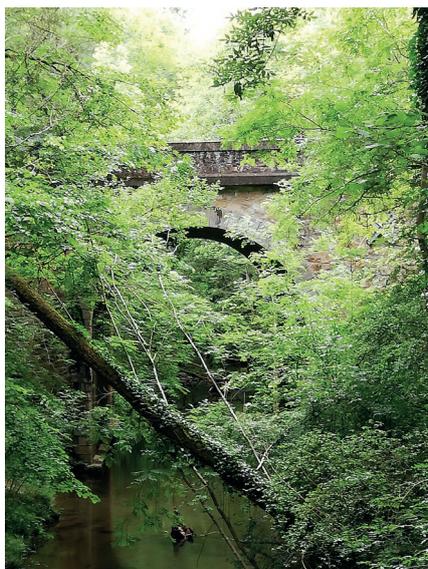
Soucieux de développer le patrimoine que représentent les sentiers communaux, nous sommes engagés à ouvrir un parcours de randonnée dans la commune.

Une première étape a permis de débroussailler les parties Salveredonde et Le Rastel avec l'aide des associations CEGAIA et VIAUR VIVANT RANDO.

Le parcours qui sera proposé pour la fête du village devrait pérenniser ce sentier et ainsi permettre à nos habitants de découvrir sa richesse paysagère.



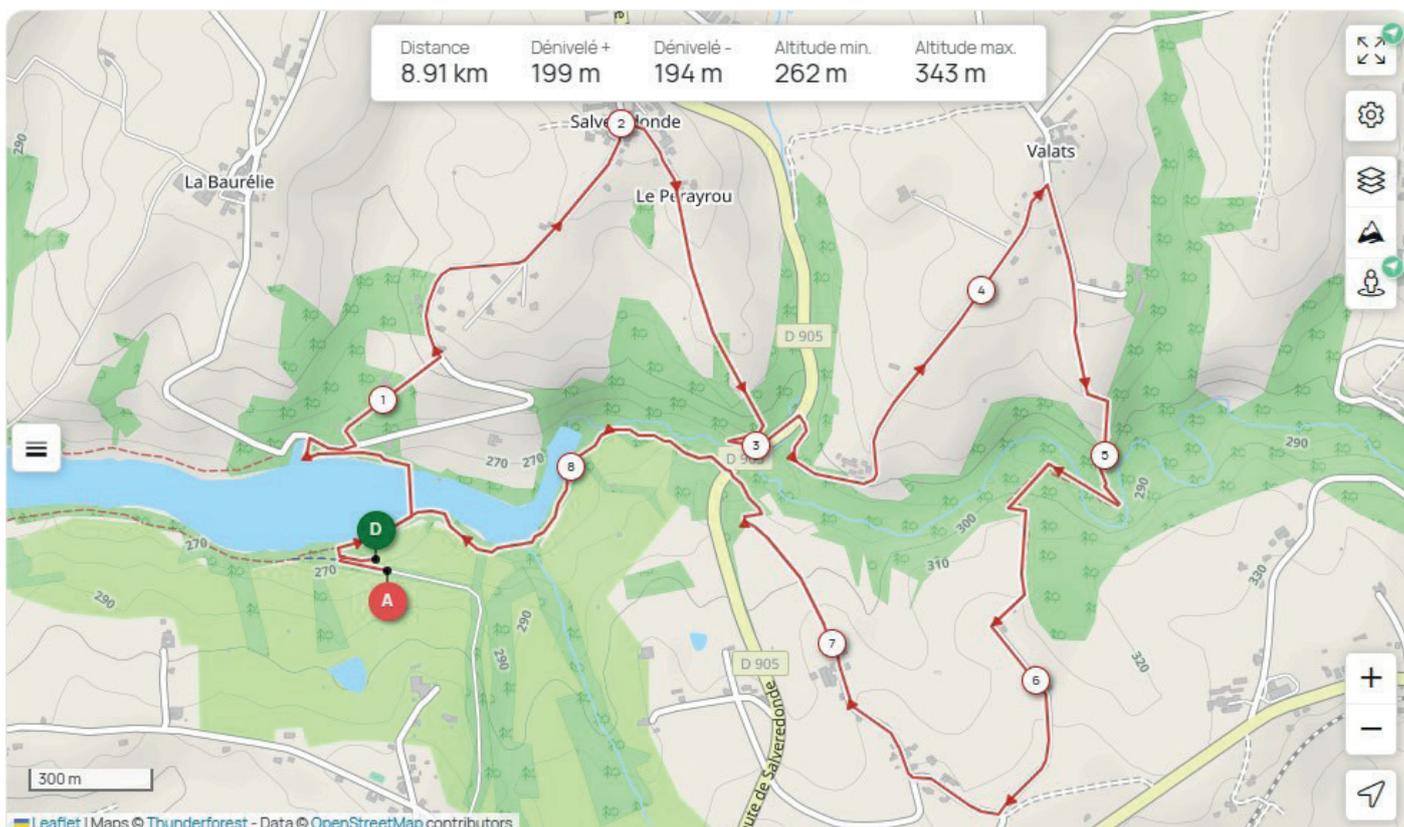
Descente sur Valats



Vue sur le pont de la départementale



Tunnel sous la départementale



Autour du barrage de la Roucarié

Randonnée historique

Le 15 mai, le Cercle Occitan de Carmaux organisait une rando autour du lac de la Roucarié et sur la vieille route qui reliait le Rouergue à Carmaux. L'occasion de se replonger dans les bouleversements que cette construction a occasionné pour les Almayracois qu'ils soient agriculteurs ou mineurs-paysans.

Situé sur le Céret, La Roucarié est l'un des principaux réservoirs pour l'alimentation en eau potable du bassin carmausin. Il se situe sur de nombreuses communes : Trévien, Monestiés, Carmaux, Sainte-Gemme et Almayrac.



Un peu d'histoire

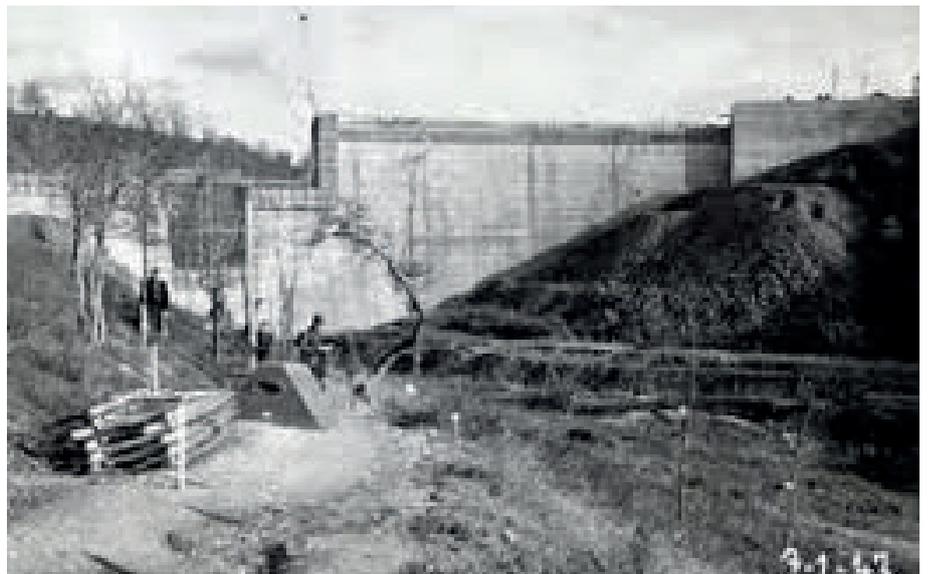
C'est à l'exploitation du charbon (pour alimenter les mines) que l'on doit la construction du barrage de la Roucarié en 1942. Il fut ensuite rehaussé en 1962.

L'équipe municipale de l'époque a dû gérer les divers bouleversements qui en découlaient. Les archives des années de 1946 à 1955 en attestent. Au cours du Conseil Municipal du 30 août 1946 l'équipe municipale se préoccupe des intérêts généraux de la commune d'Almayrac particulièrement impactée par cette construction :

Vu que les sources sur la commune s'avèrent insuffisantes, celle-ci souhaite s'octroyer le droit de puiser dans le barrage en tout temps l'eau nécessaire à ses besoins.

Demande, qu'à titre de compensation, le concessionnaire veuille construire à ses frais un réservoir qui permette la distribution d'eau à tous les hameaux et qu'il prenne en charge son entretien.

Rappelle les demandes faites lors des précédentes délibérations à savoir :



> Le maintien des servitudes et chemins ruraux actuels : problèmes d'enclavement des hameaux de La Gayé et Lempéry. De la disparition de la communication directe entre La Baurélié et Canitrot et également de la suppression de l'entraide entre La Gayé, La Baurélié et La Roucarié en raison de la perte des chemins

> La reconstruction d'un pont carrossable entre La Gayé et la Roucarié (celui sur le Céret a été noyé)

> Le lavage du linge et l'abreuvement des animaux devenant impossible du fait de l'utilisation de l'eau pour la consommation humaine, la construction dans tous les hameaux d'abreuvoirs et de lavoirs

Le droit de pêche et de chasse sur toute l'étendue du réservoir
En février 1955 (après l'inondation de la vieille route), d'autres problèmes subsistent.

Malgré le chemin de ronde, l'accès aux terrains qui n'ont pas été submergés reste compliqué.

VIE COMMUNALE

La déviation de la nationale 605 (déclassée en D905) impacte la communication entre Salveredonde et Valats, le Conseil municipal demande la venue sur le terrain d'une commission pour étudier la situation.

C'est là que fut décidé de faire la nouvelle route de Valats à Salveredonde (empierrée en 1957). Cette route que les Almayracois utilisent chaque fois qu'ils vont à Carmaux était jusque là occupée par des terres agricoles.

Pour l'anecdote la N605 était nommée par les Almayracois « la route de Paris »

L'an mil neuf cent quarante six, le conseil municipal de la commune d'Almayrac réuni en session extraordinaire à huit heures 30, sous la présidence de M. Labit Marie sont présents Guittard, Flourac, Caumont, André Laporte, Durand, Conté et Labit Marie Absents Guittard, Flourac, André Laporte et Durand.

Après avoir pris connaissance de l'avis de M. de la Roche sur le projet de construction d'un barrage réservoir sur la commune de St-Benoit de Carmaux et de la Société des mines de Carmaux concessionnaire et de ses réserves le conseil municipal de la commune d'Almayrac se référant à une délibération du précédent conseil en date du 23 septembre 1929, et du 13 septembre 1942, demande expressément que les intérêts généraux de la commune d'Almayrac et les intérêts particuliers des habitants spécialement liés par la construction du barrage soient entièrement sauvegardés. En conséquence il fait au projet les réserves suivantes: La commune de St-Benoit est actuellement pourvue en eau potable; par contre la commune d'Almayrac a en ce moment à l'étude un projet d'adduction potable, les services du Comité Rural ayant procédé le 10 septembre 1942 à des expériences concluantes, estime que les sources existant sur le territoire de la commune d'Almayrac ne sont pas suffisantes pour l'alimentation propre. La commune d'Almayrac se voit donc dans l'obligation de prélever l'eau au Céret; dans ces conditions, elle se réserve le droit qui ne saurait lui être contesté de fuir sans le barrage, ~~en cas de~~ en tout temps, l'eau nécessaire à ses besoins sans que la quantité puisse nous être limitée. Le conseil demande qu'à titre de compensation le concessionnaire mette à ses frais et à ses dépenses de la commune, à un emplacement voisin du point central et le plus élevé d'eau potable nécessaire à ses besoins et la construction d'un réservoir assez élevé pour permettre la distribution d'eau à tous les hameaux et fermes de la commune. Le conseil demande donc que soit pris par le concessionnaire, l'engagement de l'alimentation

de l'alimentation en eau potable, autant que l'œuvre de barrage, sans qu'il en résulte pour elle aucune charge financière, y compris l'entretien des installations faites, les dispositions de détail de ce projet seront fixées, sur commun accord entre le concessionnaire et les représentants qualifiés de la commune. Le conseil municipal, fait savoir en les renouvelant de la façon la plus pressante les demandes formulées par les précédentes délibérations, en date du 23 septembre 1929 et du 13 septembre 1942, le maintien de la totalité des servitudes et ébousis existant en l'état actuel; reconstruction d'un pont passable, entre la Raucare et la Gaze; de plus, le lavage du laiz, et l'abreuvement du bétail, devenant impossible du fait de l'utilisation de l'eau du barrage pour la consommation humaine, le conseil demande qu'il soit construit et alimenté aux frais de concessionnaire, sans les fermes et hameaux riverains des abreuvoirs et B. lavoirs.

Le conseil municipal d'Almayrac demande pour les habitants de la commune le droit de pêche et de chasse sur toute l'étendue du réservoir.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an qui suivent

Guittard
Flourac
Caumont
Laporte
Durand
Conté
Labit Marie

se retirerait volontairement à la suppression de ce barrage et à l'enlèvement des hameaux de la Gaze et de St-Jouan situés sur le territoire de la commune

1° que les fermes en question sont gravement endommagées par l'inondation de la presque totalité de leurs prairies et conformément aux réserves figurant dans les délibérations des 23 septembre 1929, 13 septembre 1942, et 30 avril 1946

2° Reste à constater que les habitants de hameaux de la Baucare seraient également privés de toute communication directe avec le village de Caumont

4° Et qu'ainsi toute entente amiable serait supprimée entre la Gaze et la Baucare, d'une part, et la Raucare d'autre part

Reste à envisager quant au maintien de cet ouvrage et la reconstruction du pont. Ce pont devant être édifié et entretenu par le concessionnaire

Ainsi délibéré les jours mois et an qui suivent

Guittard
Flourac
Caumont
Laporte
Durand
Conté
Labit Marie

Le barrage de la Roucarié. [Carte postale 1948]
Archives municipales de Carmaux - 7Fi 402



Séance du 20 février 1955 -
extraordinaire

Le 19 mil neuf cents cinquante cinq le vingt février à neuf heures traité le Conseil Municipal, légalement convoqué sous la présidence de Monsieur LABIT Albert, Maire, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie. Conformément à l'article 34 de la loi du 5 avril 1884 la séance a été publique. Etaient présents MM: Alamy, Agemar, Balssa, Flourac, Giroussens, Guittard, Laporte, Liot, Subre, Vincent et tout moi-même. M. Agemar a été élu Secrétaire.

Barrage de la Roucarié
20 février 1955

Un arrêté de Monsieur le Préfet en date du 21 janvier 1955 saisi d'une demande par le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Roucarié sollicite l'autorisation d'augmenter la capacité en eau de son barrage réservoir édifié sur le ruisseau du Cérêt.

Monsieur le Maire expose les doléances des nouveaux riverains au sujet de la nouvelle retenue d'eau qui va longer toute la partie sud de la commune sur une longueur de 5 km environ et de ce fait lui coupe toutes les communications tant nationales que départementales allant vers Carmaux centre de débouché de la Commune pour les produits agricoles (marchés et foires) et lieu de travail de 12 ouvriers des Houillères du Bassin d'Aquitaine en les obligeant à un détour de 3 à 5 km quotidiennement et cela toute la vie par tous les temps (préjudice insupportable).

Déjà le Conseil Municipal avait pris des délibérations dans ce sens et notamment celles du 30 avril 1946, du 26 mai 1946, du 15 novembre 1953 et du 7 février 1954.

Le Conseil Municipal demande encore une fois que toutes les communications existantes soient rétablies tant celles coupées par le dit barrage que celles coupées par la déviation de la nouvelle route nationale n° 605.

1- Le barrage coupe la nationale 605 au lieu dit le Cérêt point central de la commune partie sud et la départementale 139 qui vient y rejoindre celle-ci au même point. La départementale 139 dessert dans la commune les villages de la Baurelié, la Goyé, Dentières, L'Imperq, Calre et des hameaux et fermes isolées dans ces parages. Le Conseil municipal demande fermement que soit maintenu sur le Cérêt emplacement du pont actuel une passerelle carrossable pour un attelage de boeufs pour que le service des terrains des propriétaires des deux côtés du barrage puisse continuer d'être assuré.

2- Il a été fait un chemin de ronde dans la partie dudit barrage qui est déjà exploitée depuis quelques années par les Houillères du Bassin d'Aquitaine pour permettre aux riverains dont les servitudes de terrain avaient été submergées de pouvoir continuer d'exploiter les terrains qui n'ont pas été pris par le barrage. Le Conseil demande au nom de tous ces nouveaux riverains qui malgré le préjudice causé, continuent d'avoir accès aux terrains non immergés.

3- La déviation de la Nationale 605 au-dessus de Salveredonde porte un grand préjudice à plusieurs exploitations de ce village. En outre il coupe sur une certaine longueur le VO n° 7 qui relie Salveredonde à Valats. Le Conseil demande fermement que le raccourci de ce chemin soit effectué au mieux des intérêts de tous.

Considérant que toutes ces réclamations sont justifiées et de toute utilité pour la vitalité de la Commune et qu'elles seront prises en considération, le Conseil Municipal d'Almayrac serait heureux de voir se rendre sur place une commission de quelques membres pour juger des faits exposés ci-dessus.

Ainsi délibéré le vingt février mil neuf cents cinquante cinq.

20 février 1955

MAIRIE D'ALMAYRAC
TARN

Alamy
Agemar
Balssa
Flourac
Giroussens
Guittard
Laporte
Liot
Subre
Vincent



Entrées en 6°

8 écoliers Almayraçois vont, cette année, intégrer Augustin Malroux !

Des profils très variés pour cette promotion 2024 !

La gent féminine y est très bien représentée avec Léna et Anaëlle qui adorent le français alors que Lilya a une âme d'artiste. Hadassa est sportive tout comme Lilian. Raphaël se passionne pour la géographie et Jordan pour les arts plastiques. Si certains pratiquent un sport, aucun n'envisage d'y faire carrière ! Les métiers de vétérinaire, agriculteur, technicien en robotique tenteraient certaines et certains.

En ce mercredi 10 juillet l'esprit était au vacances qui commençaient et au plaisir de recevoir les encouragements de la commune avec deux bons d'achat l'un pour Intersport (70€) et l'autre pour La maison de la presse (30€).

Nous leur souhaitons de profiter de leurs vacances !



*BUZZI Lilian - École de Mirandol | FERY-TEIXERA Lilya - École de Mirandol
FIORI Hadassa - École de Mirandol | FLOQUET Jordan - École de Monestiés |
FRAYSSINET Raphaël - Ecole La Croix Haute | GRONDIN SYLLAYE
Anaëlle - École de Mirandol | NAROZNI Romane - École La Croix Haute |
ROQUES Léna - École de Mirandol*

Sandy Odoul, médaille d'or

au Concours Départemental de la Société Nationale des Meilleurs Apprentis de France

Sandy est domiciliée à la Bau-rélié et c'est à Castres, au Lycée professionnel Notre Dame qu'elle poursuit ses études d'esthétique en internat depuis 2 ans.

Dès l'année de Première, le lycée présente, sur la base du volontariat, des élèves au concours de Meilleur Apprenti de France.

Sandy a obtenu la médaille d'OR au concours départemental et celle de BRONZE au régional.

2025 est une année décisive puisqu'elle va passer son BAC

mais aussi concourir à nouveau dans le but d'obtenir une médaille d'OR ou d'ARGENT au régional, afin de pouvoir se présenter au national !

Son avenir professionnel, elle l'envisage dans le domaine de la chirurgie esthétique. Son Conseiller d'Orientation saura la diriger pour ses études post-bac.

Nous gageons que nous la retrouverons l'année prochaine pour une médaille d'or au national !



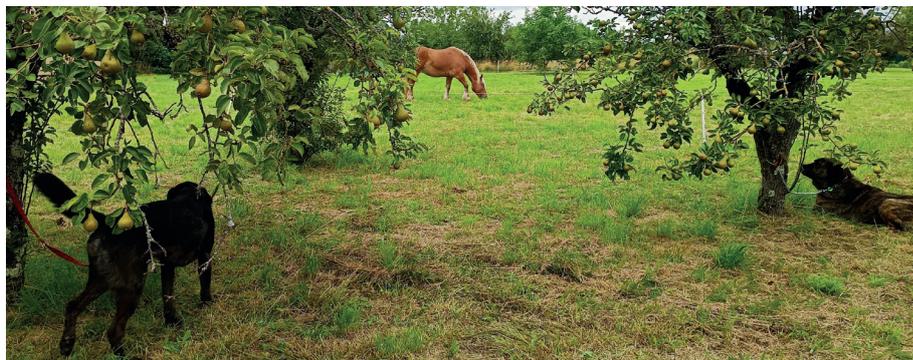
Rencontre insolite

Que se passe-t-il mardi 2 juillet au bourg ?

Une adulte et un groupe de jeunes filles de 11 à 18 ans déjeunent dans le verger qui longe la route.

Parties de Quins dans l'Aveyron la veille, elles ont entrepris, comme chaque année depuis 13 ans, de vivre en autonomie en milieu naturel, pendant une semaine. 130 km au programme pour se rendre à Fiac près de Lavour.

Le parcours qui est différent chaque année est sérieusement préparé en amont. Des petites routes sans trop de dénivelé pour que la jument Brune puisse tracter en toute tranquillité la carriole qui abrite tant les humains que les 4 chiens qui sont du voyage.



Le soir, tout ce petit monde cherche où camper pour passer la nuit, un coin qui convienne à tous et toujours en demandant l'autorisation aux propriétaires des lieux. Du moment qu'il ne pleut pas et qu'il ne fait pas trop chaud tout va pour le mieux !

Le garage automobile reprend du service !

Depuis le 1^{er} juillet, Almayrac a retrouvé le service d'un mécanicien automobile : David Jalade, mécanicien auto depuis 15 ans vient de succéder à M. Ricca qui a pris sa retraite.

Originaire de Réquista, voilà 15 ans qu'il exerce son métier, d'abord chez Peugeot, puis Ford et enfin comme chef d'atelier chez Volvo. Tenté depuis longtemps par une installation à son compte, il vient de franchir le pas devant cette opportunité qui se présentait à Almayrac.

Marié et papa de 2 fillettes de 4 et 9 ans, il fait tous les jours le déplacement depuis Carmaux où il habite.

Il propose ses services sur toutes les marques de véhicules, entretien, réparation ; réparation de pare-brise et de motoculteur.

Garage Jalade

Le garage est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Contact : 05 64 72 15 03 - garagejalade@gmail.com
770 route de la plaine à Almayrac



AFA : Association festive d'Almayrac

L'association se réjouit de l'émulation des habitants lors de ses manifestations. Le loto du mois de mars fût un succès et les participants nombreux. Le pique-nique de juin nous a permis, même si la météo était timide, de passer un moment agréable avec les Almayracois : pétanque, repas et musique. Mais le meilleur reste à venir...

Du 30 août au 1^{er} septembre, l'Association Festive d'Almayrac organisera la fête annuelle de notre village. Comme depuis plusieurs années, les bénévoles vont tenter (et réussir nul n'en doute !) d'offrir aux convives une fête conviviale pour petits et grands :

- concours de belote, de pétanque, chasse au trésor pour les enfants, déjeuner aux tripoux... et bien sûr la soirée guinguette avec animation musicale et repas.
- Repas (sur réservation) 18€ (enfant 10€) : salade / melon ; jambon braisé / aligot ; tarte aux fruits

N'hésitez pas à nous contacter au 07 86 50 37 59 pour réserver vos places !!!

Bien évidemment, la remorque festive passera le samedi 24 août dans chacun des hameaux, lieux dits et rues du village pour annoncer en musique et en couleur cette manifestation.

La course de caisses à savon, quant à elle se tiendra cette année le 21 et 22 septembre.

ALMAYRAC EN FÊTE

VENDREDI 30 AOUT
20H **Concours belote**

SAMEDI 31 AOUT ★
14H **Doublette pétanque**
16H **Chasse au trésor** enfant gratuit
19H **Soirée guinguette**
Buvette – Tombola – Jeux
Majorettes Pompom girls de Cagnac Les Mines

REPAS SUR RESERVATION 18€
07.86.50.37.59 avant le 24/08

Salade - melon
Jambon braisé-Aligot
Tarte aux fruits

Soirée animée par **REPOU - REPOU** **DECADANCE 99**

DIMANCHE 1 SEPTEMBRE
8H **Déjeuner aux tripoux** 12€
9H **Randonnée 9 km** gratuit

Nous vous attendons pour ces moments de partage et de festivités et vous remercions de votre soutien.



Lac de la Roucarié

Du samedi 6 juillet au dimanche 18 août 2024, un espace de baignade surveillé gratuit est mis en place tous les jours, de 13h30 à 19h.



Société de chasse d'Almayrac

Le 8 juin, les membres de la société de chasse se retrouvaient pour leur Assemblée Générale.

C'était l'occasion de faire le bilan de la saison écoulée avec un léger mieux pour les lièvres, une stabilité pour les faisans et perdreaux mais une absence totale de lapins, compensée par une nette augmentation de palombes. 9 renards ont également été prélevés.

Le rapport financier approuvé à l'unanimité confirmait la bonne santé de l'association.

Le bureau a été renouvelé suite au départ de Philippe Laporte et Christophe Cavallès que nous remercions pour leur implication.

Le nouveau bureau est composé de : B Aguié, D Dinario, G

Birbès, A Crozes, J Larroque, JS Lavernhe, F Tarroux.

C'est avec plaisir que nous avons reçu Rémy Lacroix, Président de la caisse locale du Crédit Agricole du Ségala Tarnais, accompagné de Valerie Olivo, administratrice et Guillaume Tressières, directeur des agences de Valence d'Albigeois et Tanus. Une subvention de 750 € a été attribuée à la société pour l'achat de 15 nouveaux miradors.

Depuis l'arrivée du gros gibier, la sécurité a toujours été la principale préoccupation des responsables de battue. Déjà en 2016, l'achat de 20 miradors avait constitué un premier pas, malheureusement certains ont mal vieilli, d'autres ont été «dé-

gradés» et il devenait nécessaire de les remplacer. Faisant maintenant partie du paysage, ils constituent des postes de tir sécurisés pour les chasseurs

L'entente avec Sainte-Gemme a permis de prélever 58 chevreuils et 35 sangliers au cours d'une soixantaine de battues :

- le mercredi à Almayrac,
- le samedi à St Gemme.

La matinée s'est terminée par un repas « aligot-sanglier » apprécié de tous.

Place maintenant à une nouvelle saison pleine de sensations avec nos amis à quatre pattes.

Le bureau



SSIAD d'Almayrac

De nouvelles personnes ont rejoint notre équipe : Mesdames Anne Manat (Aide Soignante), Laurence Eybert (Accompagnante Educatif et Social) Sandra Michel (Infirmière diplômée d'État Coordinatrice). **Nous sommes très heureux de les accueillir !**

Le parc des véhicules du SSIAD a été renouvelé et la couleur des véhicules aussi : vous reconnaîtrez désormais les 5 CITROEN C3 des soignantes du SSIAD grâce à leur couleur sable.



L'occasion de rappeler à tous la bienveillance qui doit être réservée aux soignants qui prennent soin de vous et sillonnent nos routes en bravant les risques routiers. « *Afin que les soignants puissent prendre bien soin de vous, prenons ensemble soin d'eux.* »

Le projet du SSIAD - Saison 2

Voici en quelques lignes l'organisation prévisionnelle des animations proposées dans le cadre de la saison 2 du projet du SSIAD d'ALMAYRAC :

« **Vieillir en milieu rural, santé, prévention autonomie au plus près de chez vous : Parcours de prévention des chutes** », projet porté par le SSIAD D'ALMAYRAC, ASSOCIATION VIAUR CEROU en lien avec la Conférence des Financeurs, prévention de la perte d'autonomie du département du TARN

- **Almayrac : Octobre 2024**

Introduction à la problématique des risques de chutes avec la présence d'un Théâtre Forum.

- **Tanus : Décembre 2024**

Ateliers pratiques et informations théoriques : prévention des chutes/habitat, aménagement, équipement, environnement protecteurs et facilitateurs

- **Pampelonne : Janvier 2025**

Ateliers pratiques et informations théoriques : prévention des chutes et risques médicamenteux. Alternatives non médicamenteuses en lien avec les besoins des personnes âgées

- **Mirandol : Février 2025**

Ateliers pratiques et informations théoriques : prévention des chutes et maintien en santé / Rôle de l'équilibre alimentaire en lien avec les besoins des personnes âgées

- **Monestiés : Mars 2025**

Clôture des animations avec la présence du théâtre Forum / Bilan des 5 ateliers

--- A NOTER ---

Toutes ces animations gratuites se feront systématiquement le mardi après midi de 14h à 16h30, les dates seront précisées ultérieurement.

Présence d'un professionnel de santé, représentant du dispositif ICOPE, de professionnels experts disponibles lors de chaque atelier en fonction du thème de l'atelier, du psychologue du SSIAD .

Accompagnement des personnes sur l'impact psychologique des chutes sur les personnes aidées et aidantes

Une collation récréative sera offerte à tous les participants.

Les transports des personnes usagers du SSIAD seront assurés par le SSIAD afin de faciliter leur présence si elles ne sont pas véhiculées par leurs proches aidants.

Un enregistrement sur le site web « Maison De l'Autonomie » est réalisé en amont des ateliers pour préciser les adresses et les intervenants des ateliers.

Une évaluation est prévue à la fin de chaque atelier pour tester la satisfaction des personnes présentes.

Dans l'attente de pouvoir fournir des informations complémentaires sur l'organisation de ces ateliers, les professionnels du SSIAD d'ALMAYRAC restent à votre disposition

Monsieur Didier DOUBAX, Président de l'Association Viaur Cérou et l'ensemble de l'équipe du SSIAD d'ALMAYRAC sont heureux de vous souhaiter un très bel été ! Prenez soin de vous et à bientôt!

SSIAD - Service de Soins Infirmiers A Domicile



20 route de la Roucarié
81190 ALMAYRAC
05 63 76 63 50
association-viaur-cerou@wanadoo.fr

Association ADMR

Almayrac / Sainte Gemme

L'association ADMR propose des services d'aide à domicile (entretien du logement, entretien du linge, courses, préparation des repas, accompagnement et stimulation, garde d'enfants ...) Elle se met à la disposition de l'ensemble de la population d'Almayrac et de Sainte-Gemme.

Elle intervient en moyenne mensuellement à raison de 480 heures / Ste Gemme ; 131h / Almayrac et 47h sur quelques autres communes limitrophes (Rosières et Carmaux).

Actuellement, 7 salariées en CDI et 2 salariées en CDD composent l'équipe. Elle est gérée par 5 bénévoles engagés et 3 salariées administratives détachées par la Fédération ADMR du Tarn.

Amandine LE PRADO-LAURENS, *assistante technique itinérante*

Marie-Laure CAUSSÉ, *assistante technique de secteur*

Julie ESTIVALS, *coordinatrice de secteur*



Les évènements à venir

- Reprise des après-midi récréatives : notre association convie les bénéficiaires de notre association à un moment convivial **le mercredi 16 octobre** autour d'un **LOTTO occitan**.
- **L'Assemblée Générale 2024 se tiendra le vendredi 27 septembre à 14h** à la Mairie de Ste Gemme.
- **Le traditionnel LOTTO ADMR** conjointement organisé par l'ADMR d'Almayrac / Ste Gemme et Pampelonne sera organisé courant janvier 2025.



ADMR - SOINS À DOMICILE
ALMAYRAC / SAINTE-GEMME

3, route de Fontbonne 81190 Sainte-Gemme
05.63.43.60.25 - almayrac@admrtarn.fr

Il est possible de rencontrer les bénévoles et les agents administratifs :

- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 13h30 à 16h30.
- ou demander plus de renseignements par téléphone

Une unité de production de granulés bois à l'étude

En mars, s'est tenu le premier comité de pilotage du projet de création d'une unité de production de granulés bois. L'ensemble des partenaires techniques et institutionnels était représenté pour découvrir ce projet qui associe le Pôle Territorial, la communauté de commune des Monts d'Alban et du Villefranchois, l'association SCIC Le Pellet Coopératif, Trifyl et la RAGT Energie en charge de réaliser une étude de faisabilité,

soutenue financièrement par l'ADEME.

Objectif : créer une unité territoriale citoyenne de production de granulés bois de qualité s'inscrivant dans une démarche 100 % local en valorisant les déchets de bois existants des entreprises implantées à proximité. Plus globalement, le projet permettra de structurer une filière locale bois source d'économie et d'emplois, tout en préservant



les différentes fonctions de la forêt. Ce comité de pilotage s'est poursuivi par la visite du site de la zone de Carmenel (Alban-Curvalle) où l'unité pourrait s'implanter.

Ça coule de source pour la récupération des eaux de pluie !

Les usages de l'eau de pluie sont nombreux. Ils permettent de répondre aux besoins extérieurs : arrosage des espaces verts, lavage des rues ou des véhicules ... et parfois à certains besoins intérieurs (toilettes, lavage du sol et les lave-linges).

En février, une vingtaine d'élus a participé à la visite organisée



par la commune de Saint-Benoît-de-Carmaux avec l'appui du

Pôle Territorial afin de découvrir leur installation de récupération et de valorisation des eaux de pluies, collectées sur un bâtiment public. Ici, la cuve de 15 000 litres, connectée à la toiture de la halle des sports, permet d'alimenter la balayeuse de la commune et d'arroser espaces verts et massifs.

Découverte de la transformation du chanvre chez VirgoCoop!

Le 30 avril, élus et membres du Conseil de développement, ainsi que des partenaires du ter-



ritoire, ont visité l'usine de défibrage de VirgoCoop à Caylus, dans le Tarn et Garonne.

Cette usine permet une première étape de la transformation du chanvre, le défibrage. Après d'autres étapes de transformation, le chanvre pourra servir à diverses applications, dans le textile et la construction notamment. VirgoCoop étant

spécialisé dans le textile, elle collabore avec une entreprise locale de construction, Burg. Cette visite a permis de mieux comprendre la transformation ainsi que les différents débouchés de cette filière.

Ces échanges s'inscrivent dans une réflexion autour du développement d'une filière chanvre sur le territoire.

France services et le Pôle numérique

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien :

- Formation, Emploi, Retraite
- Santé
- Justice
- Budget
- Logement, Mobilité, Courrier

Porté par le CIAS, France services vous permet d'accéder facilement aux services publics à Carmaux au Pôle numérique, l'équipe se déplace également dans 8 villes et villages du Carmausin-Ségala.

Une autre équipe France services vous accueille à Mirandol-Bourgnounac (13 rue de l'Eglise | 09 70 71 46 28).

L'accompagnement est gratuit, individuel et confidentiel. Pensez à prendre rendez-vous !

Des ateliers et un accompagnement informatique

Afin de mieux connaître les outils informatiques et deux devenir autonomes, deux cycles de 5 ateliers chacun sont proposés gratuitement. Pour aller plus loin, l'équipe du Pôle numérique peut vous proposer un



accompagnement adapté pour vous aider dans vos démarches dématérialisées.

France services & Pôle Numérique Carmausin-Ségala

05 63 38 63 31

franceservices-cias@3c-s.fr

polenumerique@3c-s.fr

2ter rue Chanzy 81400 Carmaux

ICOPE, pour vieillir en bonne santé

Développé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le programme ICOPE a pour objectif de permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé. ICOPE signifie Integrated Care for Older People en français : Soins Intégrés pour les Personnes Âgées.

Ce programme est complémentaire au suivi médical du patient. Ce sont des tests simples et rapides qui vous permettent dès 60 ans, d'évaluer 6 fonctions : la vue, l'audition, la mémoire, la nutrition, la mobilité du corps, le moral.

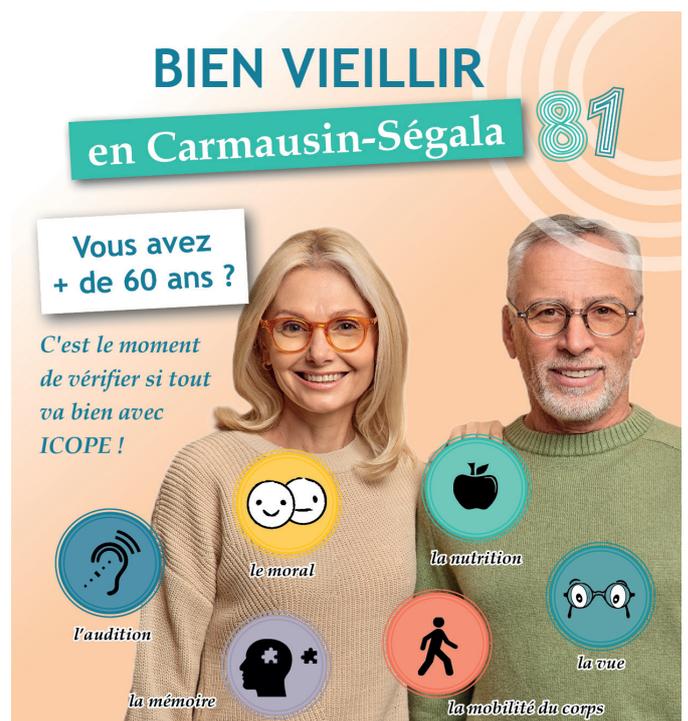
Si besoin, une évaluation approfondie est réalisée et un suivi personnalisé est proposé au patient. Cet accompagnement individualisé permet de maintenir ses fonctions le plus longtemps possible et de préserver sa qualité de vie.

Vous avez des questions ?

Contact Pôle Prévention FILIERIS : 05 63 80 10 35

prevention-sante-tarn.sud@filieris.fr

www.carmausin-segala.fr/bien-vieillir



Per bolegar la lenga nòstra !

(pour secouer, bouléguer, notre langue)

Dans un de ses poèmes, MARIUS VALIERE rend hommage aux mineurs paysans du XX^e siècle.

Né en 1890 au sein d'une famille originaire de Bourgnounac, Marius Valière peint, grave, écrit en occitan. Instituteur, il enseigne à Jouqueviel puis à Carmaux. Président d'une association culturelle carmausine LE CALELH, il décède en 1969.

Ome de Caramaus

Companhon carbonièr, ò païsan, mon fraire !
t'aimi per ta punhor a far doble mestièr.
Sortit de Canitròt, Blaia, o Monastièr,
manejas, cada jorn, e lo pic e l'araire.

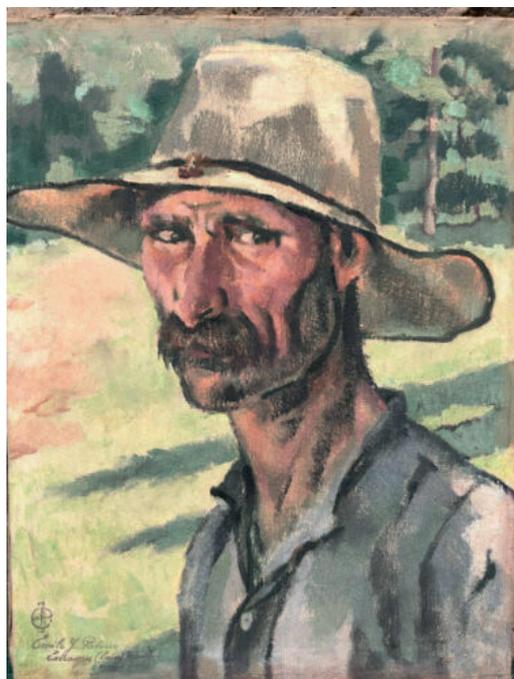
A l'asuèlh lumenós qu'enròda Caramaus,
òm vei ton braç potent que semena e que dalha;
fidèl als davancièrs que marquèron la dralha
e lo vial ribassut ont passèron lors buòus.

E fidèl, atanben, als minaires valents
que trasián, camaisats, l'escur carbon de pèira,
cada jorn siás aquí per estirar la tièira
de los que van trimar al clòt del sosterren.

De tal biais que, mesclant dins ton còr arderós
la nuèch e lo solelh, la lutz e l'escurina,
prèsas, mai que cap pus, estatjan de la mina,
l'embriagament d'un cèl vibrejant de claror.

E melhor que cap pus quand vas, ligant l'espiga,
comprenes, païsan, l'èime d'un carbonièr
que, dins lo cròs prigond, arranca la culhida
del carbon poderós qu'amòda tot mestièr.

Glòria a tu, companhon qu'as dos camps sus l'esquina
contunha segasons de pèira e mai de blat,
avida lo molin e noirís la maquina !
Òme de Caramaus, siás l'Obrièr Mannat.



Émile Joseph Patoux (1893 - 1985)
Portrait Paysan Tarn, 1940 - Huile sur toile

Homme de Carmaux

Homme de Carmaux oh paysan, mon frère
Je t'aime pour ta valeur à faire double métier
Sorti de Canitrot, Blaye ou Monestiés
Tu manies, chaque jour et le pic et la charrue.

A l'horizon lumineux qui entoure Carmaux
On voit ton bras puissant qui sème et qui fauche
Fidèle aux ancêtres qui marquèrent la voie
et le chemin escarpé où passèrent leurs bœufs.

Et fidèle, aussi, aux mineurs vaillants
Qui creusent, barbouillés, la sombre pierre de charbon,
Chaque jour tu es là pour étirer la veine
De ceux qui vont trimar au creux du souterrain

De telle sorte que, mêlant dans ton cœur valeu-
reux
La nuit et le soleil, la lumière et l'obscurité,
Tu apprécies, plus que quiconque, locataire de la mine,
L'éblouissement d'un ciel vibrant de clarté.

Et mieux que tous quand tu vas, liant l'épi,
Tu comprends, paysan, l'âme du mineur
Qui, dans le trou profond, arrache la cueillette
Du charbon puissant qui nourrit tout métier

Gloire à toi, compagnon qui a deux champs sur l'échine,
Continue les récoltes de pierre ainsi que de blé,
Tu remplis le moulin et nourris la machine !
Homme de Carmaux, tu es l'Ouvrier Parfait